Le cinquantenaire
DU « COSMOS »

Aujourd'hui 1er mai les rédacteurs et collaborateurs d'une revue scientifique bien connue de grand nombre de nos lecteurs et qui a conquis en France et à l'étranger les sympathies d'un public d'élite célébrèrent le 50e anniversaire de l'apparition du premier numéro du *Cosmos*. Il fut rédigé et imprimé dans un immeuble portant le n° 18 de la rue de l'Ancienne-Comédie.

Les fondateurs et premiers rédacteurs de notre chère revue sciestifique ne sont plus depuis longtemps; mais il existe encore quelques rares premiers abonné et des lecteurs, déjà plus que grisonnants, des premiers jours. Citons parmi eux M. Duhamel Decejean qui a écrit *au directeur une lettre des plus sympathiques* pour l'engager à ne pas laisser passer cette date du 1er mai sans saluer en moins par de chaudes et sincères félicitations cet anniversaire de la fondation du *Cosmos*:

« Au milieu des persécutions et des calomnies de l'heure présente, écrit très justement notre correspondant, n'est-il pas bon de faire ressortir l'œuvre de M. l'abbé Moigno et de ses savants successeurs qui ont démontré depuis 50 ans l'alliance de la religion et de la science, l'accord de l'Evangile et du progrès le plus étonnant peut-être qu'on ait jamais vu dans toutes les branches des connaissances humaines, qui l'ont prouvé chaque semaine, dis-je, par la parole et par le fait?

» Dieu veuille que ma pensée s'accorde avec la vôtre! à lui seul en reviendra la gloire!

» DUHAMEL DECEJEAN. »

Le numéro qui paraîtra demain refermera, en quelques pages très intéressantes et remplies de documents très curieux, l'histoire abrégée, mais exacte, des débuts du *Cosmos*, les circonstances de sa fondation, la biographie de ses fondateurs et de ses premiers rédacteurs : Marc Seguin, l'Annonay beau-frère de Joseph Montgolfier; M. Tremblay, administrateur aussi actif qu'intelligent; Babinet; Cauchy; Hirn, l'astronome lucide; Le Mauvais, enfin le très savant abbé Moigno qui, mieux que tous, a personnifié le *Cosmos* et, pendant plus de 30 ans, a consacré à la rédaction de son cher journal une activité à toute épreuve, une haute intelligence et le don bien rare d'être toujours intéressant, même dans l'exposition de nouvelles scientifiques difficiles et parfois bien abstraites.

Le cinquantenaire d'un journal, et surtout d'un journal scientifique, est un événement assez rare pour que les derniers qui continuent de leur mieux la tâche de leurs aînés ne négligent pas cette occasion d'appeler l'attention du public sur les travailleurs qui les ont précédés dans la carrière d'instruction générale. Serait-ce de leur part trop de présomption que d'espérer qu'en agissant, alors qu'ils ne seront plus que poussière et qu'ils seront parti devant le tribunal de l'Auguste Justice, leurs successeurs pourront songer à rendre un semblable service à leur mémoire? Puissent-ils le faire dans des conditions aussi favorables que celles dans lesquelles nous accomplissons ce travail, car, au lieu de succomber sous le poids des ans, le *Cosmos* est plus encore l'espérance et de vitalité.

L'originalité du *Cosmos* a été de s'attacher tâtiquement à la culture des spécialités scientifiques, dont l'ensemble constitue le domaine de la première classe de l'Institut national. Mais il a toujours été opposé aux doctrines matérialistes qui commençaient à se développer, quoiqu'elles n'aient pas encore atteint, à beaucoup près, l'importance qu'elles ont acquise dans ces dernières années.

Il a le plus grand respect pour les savants, il met volontiers en lumière leurs travaux et leurs découvertes, mais lorsqu'il est convaincu qu'ils font fausse route, il n'hésite pas à le dire. Il sait que la vraie science vient de Dieu, mais il n'oublie pas qu'il y a à côté d'elle un autre enseignement, qui lui aussi est d'origine divine.

Si la rédaction sait ne jamais transiger dans la soumission à l'Eglise, elle sait admirer ce qui est vrai dans les contradictions de la grande parole de saint Augustin, *in necessariis unitas*, elle n'oublie pas, magnifique proposition qui la suit immédiatement, *in dubiis libertas*. En dehors du dogme certain, elle permet à chacun d'exprimer ses opinions personnelles; toutefois, il est tout naturel qu'elle insiste de préférence sur celles qui lui paraissent les plus probables. Elle en plus conforme à la liberté accordée aux doctrines douteuses. Mais, avant tout et surtout, elle veutse conformer à la dernière partie de la trilogie du grand Docteur, *in omnibus charitas*. Et voilà pourquoi, la charité fraternelle, laquelle porte à ménager les auteurs, même lorsque l'on est obligé de combattre les théories.

Dans les dernières années de sa vie, M. l'abbé Moigno avait pu voir exprimé au R. P. Beldy le désir de voir son œuvre continuée par des religieux qui pussent conserver toujours au *Cosmos* le caractère d'apologétique qu'il avait élevé si haut par la publication des *Splendeurs de la Foi*. Ce vœu ne fut réalisé qu'en 1884, quand l'œuvre de la Bonne Presse fut légal ses différents statuts et donner un nouvel essor à ce journal scientifique.

Bientôt le volume fut agrandi, le nombre des pages doublé, on multiplia les illustrations, on la nouvelle définition, pour bien indiquer le caractère de l'œuvre, fit graver sur sa couverture le tableau de Raphaël que M. l'abbé Moigno avait placé en vignette sur ses premières livraisons de 1852.

Après qu'un tiers de l'existence du *Cosmos* eut assez obtenu ce nouveau jeunesse, qui lui a créé une seconde jeunesse, les Révérends Pères de l'Assomption, persécutés, ont dû se disperser et quitter la France; mais la fondation de leurs publications est assise sur des bases bien solides pour que ceux qui en ont pris la charge, en s'engageant à entretenir l'esprit, aient pu continuer leur œuvre sans défaillance.

A nos amis et confrères du *Cosmos* qui, loin des agitations de la politique, poursuivent dans la paix et la sérénité la divulgation des nobles conquêtes de la science dans tous les domaines, nous disons de cœur : *Ad multos annos*.

Que la année nouvelle couronne les labeurs désintéressés, et que la lumière jaillisse toujours plus éclatante et plus purifiante de pages du *Cosmos!*

A. P.

VANDALISME SACRILÈGE

Deux actes de vandalisme des plus odieux viennent d'être commis en bordure du Fayet, commune de Saint-Gervais-les-Bains :

Il y a une vingtaine d'années, un bienfaiteur dédié à la Vierge avait été érigé près du pont de Bonnant et à proximité de l'hôtel de Savoie. Une statue de la Vierge tenant l'Enfant-Jésus de la main gauche et une mappemonde de la main droite, mesurant 0m,60 à 0m,70 en bronze, surmontait un piédestal en pierre, haut de 5 mètres environ. La Vierge et l'Enfant-Jésus avaient la tête ornée d'une riche couronne. Ce monument était un don fait à la Société des eaux minérales par les touristes, quelques années avant la terrible catastrophe.

Une de ces dernières nuits, trois tristes individus se dirigeaient vers le monument religieux. L'un d'eux, aidé par un de ses camarades, escalada le monument et parvint à se hisser jusqu'au sommet du piédestal. D'une vigoureuse poussée, la statue fut précipitée du socle. Les trois malfaiteurs chargèrent ensuite la statue, la déposèrent sur l'un des piliers du pont du Bonnant, puis la firent basculer dans la rivière.

Les vandales ont également jeté dans la rivière une statue de la Vierge, qui se trouvait dans une chapelle appartenant à M. François Chabord, et dont la porte avait été enfoncée par les malfaiteurs, qui ont été arrêtés. Ils se nomment Jean-Marie Collet, 25 ans, né à Genève; Ernest Lanvers, 18 ans, né à Vinzier, près Thonon, et Paul Philip, 21 ans, né à Grenoble, tous trois exerçant la profession de monteurs électriques et qui travaillaient à l'hôtel de Savoie.

Par suite de la fonte des neiges, l'eau étant trouble et le courant très fort, les statues n'ont pu être retrouvées.

ANGLAIS & BOERS

La gazette et la Bourse

Pour favoriser les « petites affaires » des écumeurs de la Bourse, on a fait courir hier toutes sortes de rumeurs qui ont eu ce résultat tangible de faire monter les Consolidés de plus de 0 fr. 50.

C'est ainsi qu'on a annoncé que le général Delarey, avec 3 commandos, avait fait sa soumission. — L'information était fausse. On l'a démentie, après la clôture de la Bourse. Mais le « coup » était réalisé.

Cette leçon ne servira pas. Dans quelques jours, le « coup » recommencera, et d'autres naïfs s'y laisseront prendre.

En ce moment, il est fort difficile de savoir avec précision ce qui se passe dans le Sud-Africain.

Il est seulement certain que partout les hostilités sont moins actives. La consultation des Boers belligérants est toujours en cours. C'est une sorte de referendum. Et les femmes boers internées aux camps de concentration ont fait savoir à leurs maris, à leurs fils et à leurs frères de continuer la lutte sans autrement se préoccuper de leurs situations.

Il est bien certain que les Boers sont disposés à la paix; mais ils la veulent aux conditions qu'ils ont fait connaître et dont la principale est l'indépendance; de plus, ils ne consentiront à la faire qu'à la condition d'une amnistie complète en faveur des Afrikanders qui ont fait cause commune avec eux.

La paix ne se fera donc pas si les Anglais ne diminuent pas considérablement leurs exigences.

Du reste, une « note officieuse » du War Office disait hier qu'il n'avait que deux dépêches de lord Kitchener et qu'il n'y était fait aucune mention de la prétendue soumission de Delarey.

Il faut encore au moins deux semaines avant d'avoir des nouvelles précises au sujet des perspectives de paix.

Les chefs boers et les commandos

Les chefs boers continuent leurs visites aux divers commandos. Ils se rendent dans chaque district à tour de rôle, et y tiennent de véritables meetings.

Louis Botha parcourt les districts du Sud-Est, Delarey et Schalk-Burger ceux du Sud-Ouest, Lucas Meyer ceux du Nord-Est, Reitz ceux du Nord, Steijn et de Wet ceux de l'Orange.

Et comme conclusion, il y aura une réunion plénière à Wereniging, le 25 mai.

Les commandos de Botha et de Wet

Le *Daily Express* a reçu de Bruxelles une dépêche que nous communique *Paris-Nouvelles* et dans laquelle il est dit que les cercles boers de Belgique et de Hollande affirment avoir reçu des commandos de de Wet et de Botha l'information précise qu'ils ont refusé les propositions anglaises, et qu'ils recommencent dès jeudi (aujourd'hui même 1er mai) les opérations militaires.

Mme de Wet

Une dépêche du Natal, transmise aussi par *Paris-Nouvelles*, annonce que la santé de Mme de Wet devient de jour en jour plus mauvaise.

On sait que Mme de Wet est internée au camp de Pietermaritzburg, dans une tente dressée sur le sol nu.

Comme cette nouvelle a déjà plusieurs semaines de date, on espère que les Anglais ont obtempéré au désir de Mme de Wet de se loger dans la ville avec ses enfants.

Le fils de Botha

Le général Louis Botha a avec lui, au camp boer, un de ses fils âgé de 10 ans. Il y a 3 mois un obus éclata à quelques pas de ce enfant, et la commotion a ébranlé le système nerveux du jeune Boer qui n'est pas rétabli. Le général Botha a fait demander à lord Kitchener d'envoyer son fils, à travers les lignes anglaises jusqu'à Pietermaritzburg et de là en Europe auprès de sa mère.

Lord Kitchener a répondu à cette demande.

C'est une reconnaissance la générosité de Delarey envers lord Methuen.

On assure que cette conduite de Kitchener demandera bien à être interpellée à la Chambre des Communes.

Lord Methuen

La santé de lord Methuen est en état satisfaisant. Il est toujours à Johannesburg. On croit qu'il rentre bientôt.

Les dépenses de guerre

Un livre bleu *Livre bleu* vient d'être publié. — Il est demandé tout officiel aux pièces relatives aux dépenses de la guerre depuis 1899 jusqu'au vote du dernier crédit.

Les dépenses totales sont évaluées être de 203 millions de livres sterling, soit 5 milliards 575 millions de francs. Une partie seulement de ces dépenses a été payée directement par la nation. 3 milliards 250 millions ont été fournis par des emprunts, 800 millions l'ont été par la suppression de l'amortissement, et 1 milliard 760 millions par les nouvelles taxes.

TRIBUNAUX

RESPONSABILITÉ CIVILE DES PATRONS

Au cours des dernières grèves de Marseille, un contremaître, M. Gesti, fut tué par un ouvrier des quais, Esposito, qu'il avait refusé d'embaucher à nouveau.

Traduit pour ces faits devant la Cour d'assises, Esposito fut condamné à 15 ans de travaux forcés.

La veuve du contremaître intenta une action civile contre l'entrepreneur, prétendant que son mari avait refusé d'embaucher l'ouvrier sur les ordres de son patron.

Le tribunal de Marseille vient de donner gain de cause à la veuve et de lui allouer une pension viagère de 420 francs et une rente de 365 francs à sa fille, jusqu'à sa majorité.

BIN MER

Dunkerque. — Les 260 matelots de la marine russe qui devaient passer aujourd'hui à Dunkerque pour se rendre à Toulon où ils doivent prendre livraison d'un croiseur construit dans les chantiers français, n'arriveront, par suite de nouveaux ordres, que le 7 ou le 8 mai.

La fête projetée en leur honneur ne pourra avoir lieu; aussitôt leur débarquement, les marins monteront dans un train spécial qui quittera aussitôt Dunkerque.

Saint-Nazaire. — Le vapeur *Guildhall*, arrivé de Philadelphie, a rencontré, le 20 avril, la goélette *Madeleine*, de Nantes, allant à Terre-Neuve. Pendant 3 jours, l'équipage avait dû se mettre aux pompes. Le capitaine a demandé sa position et a continué sa route.

Londres. — Une dépêche du Lloyd de Leith (Ecosse) dit :

« Le vapeur anglais *Vesta* est arrivé d'Islande, amenant 24 naufragés français; 4 d'entre eux appartiennent à la *Perle* et 10 à la *Charmeuse*.

» La *Charmeuse* et la *Perle* ont fait naufrage sur le littoral Est de l'Islande. La première a perdu 9 hommes; la *Perle* a perdu 4 hommes. »

EXPLORATIONS ANTARCTIQUES

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande va consacrer une somme de 1 000 livres sterling pour les explorations antarctiques. La somme sera probablement destinée à un navire de secours.

Lettres d'Angleterre

(De notre correspondant particulier)

Londres, le 30 avril.

LE CARDINAL VAUGHAN ET LES ÉLECTIONS

Dimanche on a lu dans toutes les églises et chapelles catholiques de Londres une lettre du cardinal Vaughan invitant le clergé à recommander aux prières des fidèles « les intérêts de l'Eglise catholique en France ».

Son Eminence disait que la cause de la liberté et de la religion dépendait du résultat des élections qui devaient avoir lieu le jour même. Elle rappelait que depuis son origine jusqu'au temps présent, la destinée de l'Eglise catholique en Angleterre a toujours été liée étroitement à celle de l'Eglise de France, « inébranlable dans sa foi, inépuisable dans sa charité ».

LES JÉSUITES EN ANGLETERRE

Les Anglais en général ne partagent pas l'opinion du cardinal Vaughan sur les dangers que le présent gouvernement fait courir à la cause de la religion et de la liberté.

Ignorants des affaires de la France, — comme il faut bien le reconnaître, la plupart des Français le sont des choses de l'Angleterre, — ils pensent que le cabinet Waldeck-Rousseau est le meilleur ministère possible, et ils se font encore l'illusion que les élections de dimanche ne l'ont pas ébranlé.

Quoi qu'il en soit de leurs sentiments personnels, en politique ils sont d'avis, contrairement à Gambetta, que l'intolérance religieuse est essentiellement un article d'exportation, mais qu'en Angleterre il n'en faut pas, et ils mettent cette théorie en pratique. Je vous ai entretenu naguère de la tentative de persécution faite par cette Société, à la fois malfaisante et grotesque, qu'on appelle l'Alliance protestante.

Un de ses membres, le Révérend Charles Stirling, cherchant à exploiter un article suranné de l'« Acte d'émancipation des catholiques » de 1829, lequel excepte les membres de la Compagnie de Jésus du bénéfice de la loi, et prononce contre eux la peine du bannissement, avait eu l'impudence de demander au président du tribunal de simple police de Marlborough-Street d'autoriser des poursuites contre trois des Jésuites de Farm-Street, les RR. PP. Thurston, Gérard et Sydney-Smith. La loi invoquée n'a jamais été appliquée.

M. Kennedy (c'est le nom de l'honnête magistrat), usant de son pouvoir discrétionnaire, refusa de prêter l'oreille aux dénonciations haineuses du sieur Stirling, et le débouta purement et simplement des fins de sa requête.

Le sieur Stirling ne se tint pas pour battu, et en appela du jugement du magistrat de Marlborough-Street. L'affaire est venue avant-hier devant la Cour d'appel composée du chef de la Justice d'Angleterre et de deux juges assesseurs. Et vous en avez déjà fait connaître l'issue.

Après une brillante plaidoirie de sir Edward Clarke, une des gloires du barreau anglais, défenseur des Pères Jésuites, et une réplique embarrassée de l'obscur avocassier qui soutenait la cause des persécuteurs, lord Alverstone exposa d'une façon magistrale la jurisprudence sur laquelle il faisait reposer le jugement qu'il allait rendre. Il fit ressortir que la loi — d'ailleurs tombée en désuétude — avait pour objet d'empêcher les Jésuites de venir en Angleterre, mais non de punir des Jésuites individuellement. Il ajouta que, dans l'espèce, des poursuites criminelles ne pouvaient pas être exercées sur l'initiative d'un dénonciateur particulier.

Les deux assesseurs ayant donné leur adhésion pleine et entière aux considérations du chef de la Justice, la Cour confirma le jugement du magistrat de simple police, renvoya le sieur Stirling des fins de sa plainte, et le condamna à payer les frais du procès.

Comme ceux-ci ne seront pas minces, l'Alliance protestante apprendra à ses dépens que le métier de persécuteur n'est pas sans déboires.

LE SERVICE RELIGIEUX DU COURONNEMENT

De quoi peut-on parler en ce moment, sinon du couronnement? Le roi, en son Conseil, vient d'approuver le service religieux et la liturgie dont l'archevêque de Cantorbury fera usage à la cérémonie qu'on appelle improprement le sacre.

Ce service est le même dont on se servit au couronnement de Guillaume IV, mais réduit à sa plus simple expression au moyen de coupures aussi larges que judicieuses, assurent ceux qui n'aiment pas les cérémonies trop longues, et Edouard VII est du nombre.

C'est ainsi qu'on a fait disparaître la lecture des 10 commandements, le chant de l'antienne *Alleluia* et la prière finale. Les litanies ont été abrégées de moitié, ainsi que la formule de la bénédiction.

Le serment relatif au maintien de l'Eglise d'Etat se trouve aussi simplifié. L'Eglise officielle d'Irlande ayant été abolie, le roi n'aura pas à jurer qu'il la défendra envers et contre tous.

Ce service écourté, étriqué, n'aura pas la solennité majestueuse d'un sacre dans la cathédrale de Reims; il sera d'un protestantisme irréprochable, et permettra de ne pas trop retarder le..... déjeuner.

Ce qui surtout aidera à gagner du temps, ce sera la simplification de l'hommage rendu par les pairs du royaume à leur suzerain. Autrefois, au moment où le nouveau roi venait de recevoir sa couronne, tous les pairs présents plaçaient la leur sur leur tête.

Puis, après que le souverain avait été conduit à son trône et y avait pris place, tous les ducs, les marquis, les comtes, les vicomtes et les barons, s'approchaient de lui dans l'ordre hiérarchique. Chacun d'eux ayant préalablement retiré sa couronne, montait les degrés du trône à son tour, étendait la main et touchait la couronne du roi qu'il jurait de défendre de tout son pouvoir. Après quoi il baisait la joue du roi.

Multiplié par 450 — nombre approximatif des pairs, — cette cérémonie ne laisserait pas de prendre du temps. Aussi l'a-t-on sin gulièrement abrégée. Au prochain couronnement, l'hommage ne sera plus individuel, mais il sera rendu, au nom de tous les autres, par le plus ancien pair de chaque ordre, c'est-à-dire par le premier duc, le premier marquis, etc. Les autres opineront du bonnet en étant le leur et la couronne qui le surmonte.

LE PAPE ET LE COURONNEMENT

Le Souverain Pontife vient d'envoyer au cardinal Vaughan un Bref par lequel, à l'occasion des fêtes du couronnement, il dispense les catholiques du Royaume-Uni de l'abstinence le vendredi 27 juin, et le samedi 28, vigile de la saint Pierre, jour de jeûne en Angleterre.

Il va sans dire que cette dispense est toute locale. Pour peu que les aménités internationales en soient encore au même point où elles étaient, il y a quelques années, de même que le chansonnier Nadaud prétendait qu'il dégustait son vin avec plus de plaisir à la pensée que « les Anglais n'en ont pas », ainsi le 27 juin prochain les enfants d'Albion savoureront leur *roast-beef* avec d'autant plus de joie qu'ils songeront que les Français mangeront des omelettes et des haricots.

F. DE BERNHARDT.

ÇA & LÀ

Morts d'hier

M. de Baudot de Vandrecourt, ancien officier de cavalerie à Maxéville, près Nancy, 84 ans. — M. le statuaire Larue, à Paris. — M. le Dr Calminer, ancien conseiller. — M. Jean Rispal, ancien négociant en métaux, frère et ancien associé de M. Auguste Rispal, député, décédé en Havre, 60 ans.

Les fêtes d'Orléans

La ville d'Orléans célébrera les 7 et 8 mai prochain, suivant le cérémonial traditionnel, le 473e anniversaire de sa délivrance par Jeanne d'Arc.

Chez les imprimeurs

Le *Courrier du Livre* annonce que le prochain Congrès des maîtres-imprimeurs se tiendra à Rennes le 10 juillet prochain et sera présidé par M. Oberthur. Le Congrès international de la lithographie se tiendra le mois suivant à la Bourse du travail à Berlin.

Le *Courrier du Livre* publie un intéressant article sur les recherches faites en vue de la création de la typo-sténographie, qui permettrait d'imprimer la sténographie — que l'on enseigne de plus en plus dans les écoles — au moyen de caractères mobiles.

ÉCHOS DE PARTOUT

Du 21 au 30 avril, les Caisses d'épargne ont reçu 4 622 114 fr. 65 et remboursé 7 522 204 fr. 47.

Le 18 mai, élection au Conseil général dans le canton de Bellac (Haute-Vienne).

L'exequatur est accordé à MM. Hartmann (Malfidin), vice-consul de Suède et Norvège à Bordeaux, et King, agent consulaire des Etats-Unis à Lille.

Une fête d'escrime a été donnée mercredi à Biarritz en l'honneur du roi Oscar et de la princesse Frédérica de Hanovre. M. Antoine d'Espelette présidait avec le général Arémbé.

LE TRUST DE L'OCÉAN

Nous avons eu le trust de l'acier. Nous allons avoir le trust de l'Océan.

Le fondateur de ce nouveau Syndicat est le milliardaire M. Morgan, que les chroniques anglaises et américaines désignent comme le Napoléon américain.

Ce nouveau grand homme veut l'exploitation par un seul Comité de toutes les lignes de navigation.

Bientôt — et c'est là qu'on en veut venir — le pavillon américain flotterait sur tous les océans. Les petites Compagnies disparaîtraient forcément; et d'ailleurs, pour qu'on n'en ignore pas, le créateur du trust n'a pas caché que jusqu'à leur disparition il leur ferait une guerre acharnée.

A la nouvelle de la création de ce fameux Comité, l'alarme a été grande en Angleterre et en Allemagne.

L'empereur Guillaume ne se laissa pas intimider; il n'était pas surpris. L'an dernier, parlant des trusts, il disait : « Supposez qu'un Morgan réussisse à combiner sous son pavillon plusieurs des lignes transatlantiques... » Morgan n'a pas encore réussi; mais il commence son organisation. Et Guillaume II, prévenu à temps, a informé les Compagnies allemandes qu'elles pouvaient lutter avec acharnement, l'appui illimité de l'Etat leur étant acquis. Les Compagnies allemandes, fortes de cet appui, purent traiter avec M. Morgan et obtenir qu'elles bénéficieraient de tous les avantages de la combinaison sans rien sacrifier à cette collectivité.

Pour l'Angleterre, l'avenir est menaçant. Les hommes politiques anglais ne dissimulent pas leurs craintes. Elles sont justifiées.

Tout comme la France, l'Allemagne et l'Italie, l'Angleterre accorde une prime de construction pour les navires susceptibles, en temps de guerre, d'être convertis en croiseurs. Les Compagnies reçoivent des primes, les unes pour 3 navires, les autres pour 2; une seule, la Pacific Steam Navigation Company pour 1.

De plus, elles doivent tenir 32 navires à la disposition de l'amirauté en temps de guerre.

Les Compagnies et le gouvernement sont liés par un pacte; mais ce pacte n'est que temporaire. Et quand l'accord sera arrivé à son terme, dans 3 ans, ces Compagnies pourront refuser un nouveau traité. Ce refus paraît probable; car, à cette époque, le trust Morgan sera assez riche et assez puissant pour pouvoir fournir à toutes les Compagnies anglaises une prime supérieure — au moins équivalente — à celle que leur offre le gouvernement. Le Congrès américain pourrait même voter — on le craint — une loi accordant une subvention non seulement aux navires construits en Amérique, mais aussi à ceux possédés par les Américains. Et les Compagnies anglaises trouveraient avantage à entrer dans la combinaison; elles n'auraient plus à lutter contre une force supérieure.

Déjà, un certain nombre de Compagnies anglaises ont adhéré au trust; et ce ne fut pas sans surprise et sans colère, qu'elles apprirent que les Compagnies allemandes, plus prudentes, avaient négocié et obtenu des avantages.

Mais ce qui était fait était fait; et, tout au plus, purent-elles laisser voir leur mauvaise humeur.

Actuellement, la situation peut être résumée comme suit :

Appartiennent désormais au trust américain, tout en gardant le pavillon anglais et une administration anglaise, les lignes suivantes : White Star Red Star, Dominion, Leyland et Atlantic Transport.

Restent indépendantes financièrement, mais s'associent au trust, les deux lignes allemandes Hambourg-America et North German Llyod.

La célèbre Compagnie Cunard est restée en dehors, ainsi que les Compagnies françaises; mais, pourront-elles toujours y rester?

On dit que M. Morgan aurait d'autres grandes ambitions. Il achète les actions à Canadian Pacific Railway, et, sous peu, il sera propriétaire de la ligne qui relie l'océan Atlantique au Pacifique. Il voudrait être le maître de la navigation de Vancouver au Japon. Il voudrait encore posséder une ligne du Japon au canal de Suez et à l'Angleterre.

Le Canada proteste déjà contre cette folie d'accaparement; mais, inévitablement, si tous ces projets se réalisent, il sera obligé de demander son annexion aux Etats-Unis. Les produits de sa vendraient plus, grevés de prix de transport énormes.

Comme preuve évidente de l'organisation du trust de l'Océan, les agences anglaises publiaient hier cette note :

La White Star Line, Compagnie anglaise de navigation transatlantique, a émis aujourd'hui, dit une dépêche de Liverpool, un avis officiel « dans le but de calmer les appréhensions du public » au sujet de la combinaison des lignes transatlantiques.

La White Star Company annonce qu'elle a conclu, au mois de février dernier, un accord provisoire avec MM. J. P. Morgan and Cie.

Cet accord qui n'avait d'ailleurs qu'un caractère provisoire, avait pour but d'assurer la communauté des intérêts entre les lignes suivantes : American, Atlantic Transport Dominion, Leyland, Red Star et White Star.

L'accord était obligatoire pour la White Star Line et facultatif pour MM. Morgan and Cie jusqu'aujourd'hui 30 avril, date où il devait expirer, à moins d'être renouvelé d'un commun accord.

MM. Morgan and Cie ont notifié hier à la White Star Line leur intention d'exercer leur droit, aux termes de l'accord, et il ne reste qu'à soumettre aux actionnaires de la White Star Line et des autres Compagnies des accords provisoires. Il appartiendra uniquement aux actionnaires de confirmer ou de ne pas confirmer les accords.

Le Syndicat, qui s'est chargé de garantir l'émission des titres de la nouvelle combinaison transatlantique, doit recevoir pour 50 millions de dollars, soit 250 millions de francs, de nouveaux titres, portant intérêt à 6 %, ainsi que pour 2 500 000 dollars de nouveaux titres privilégiés, soit 12 500 000 francs, et pour 25 millions de dollars de nouveaux titres ordinaires, soit 125 millions de francs.

En échange, le Syndicat doit fournir une somme de 250 millions de francs.

Le Syndicat restera en fonctions jusqu'au mois de janvier 1904, à moins d'une dissolution préalable décidée d'un commun accord par les directeurs.

Le Syndicat fonctionnera; mais, lorsque M. Morgan le jugera inutile, il le dissoudra, et restera le seul maître.

La vieux monde reste étonné devant cette gigantesque conception.

Et l'on comprend les alarmes qu'elle fait naître.

L. B.

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

JEUDI 1er MAI

Baromètre. — La dépression du Nord de la Norvège est descendue sur le Danemark (745m/m) et continue probablement à se propager vers le Sud; une baisse de 15m/m a lieu en Belgique et les vents prenant de la force d'entre Ouest et Nord sur la Manche. Les fortes pressions se localisent sur l'Espagne.

A Paris nous avons 765m/m,2.

Le vent est assez fort ou modéré du Nord-Ouest sur le littoral de la Bretagne, de la Gascogne et de la Provence.

Des pluies sont signalées dans le Nord et le Sud du continent; en France, il a plu généralement dans l'Est.

La température était ce matin de — 8 à Archangel, 4 à Paris, + 10 à Alger, — 1 au Puy-de-Dôme, — 5 au Ventoux, — 9 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, au temps à éclaircies et à ondées est probable avec température voisine de la normale. A Paris, hier et ce matin, un peu de pluie.

La mer est houleuse sur la Manche et la Méditerranée, peu agitée en Bretagne.

Samedi 3 mai, 123e jour de l'année.

Durée du jour : 15 h. 54.

Soleil. — Lever : 4 h. 40. Coucher : 7 h. 15.

Lune. — Lever : 2 h. 13 m. Coucher : 1 h. 56.

PARIS

Le crime de la rue de Pétesse. — Nous avons annoncé l'arrestation d'un nommé Chapuis, dénoncé par un détenu, Jacquet, comme l'auteur du crime du passage du Pâteau.

Chapuis a été confronté, hier soir, avec son accusateur dans le cabinet de M. Lemercier, juge d'instruction.

Il a énergiquement protesté de son innocence. Il reconnaît pourtant s'être présenté, le 16 janvier dernier, au domicile de Mme Clausse, mais il agissait, dit-il, à l'instigation de Jacquet.

Chapuis a également avoué avoir été le complice d'un vol pour lequel Jacquet a été condamné, il y a quelques semaines, à 18 mois de prison.

Jacquet persiste dans ses accusations et a invoqué le témoignage de diverses personnes, qui seront prochainement entendues par le magistrat instructeur.

DÉPARTEMENTS

Ariège. — **Usine incendiée.** — L'usine d'Estaillet, de la Compagnie The Mining and Smelting Company of Nescus, a été complètement détruite cette nuit par un incendie.

Le vent d'Ouest, qui soufflait, a contribué à développer le feu qui, vers 3 heures du matin, brûlait sur une longueur de 30 mètres.

Il n'y a pas d'accident de personnes.

Haute-Loire. — **Tué à coups de bouteille.** — De notre correspondant : A Saint-Front, dans une auberge, et en présence des consommateurs, Louis Soleilhac, pour assouvir sa vengeance, a, sans provocation, saisi une bouteille et en a asséné de nombreux coups à Etienne Blanc, qui est tombé ensanglanté.

L'agresseur a pris la fuite. Blanc a le crâne fracturé; son état est très grave : il est père de famille. La gendarmerie recherche le meurtrier.

Doubs. — **Tué en traversant la voie.** — Notre correspondant nous écrit de Montbéliard qu'un accident est arrivé hier matin à la gare de cette ville :

Baptiste Gallet, 51 ans, ouvrier tirassier chez M. Marcellin, entrepreneur à la gare, voulut traverser la voie au moment de l'arrivée du train de Besançon, qui marchait à l'allure d'un homme, au pas, pour se placer à la gare.

Gallet fut renversé par la locomotive qui lui passa sur le corps. On releva le malheureux avec une fracture du crâne et le pied gauche coupé.

Il mourut deux minutes après l'accident.

Gallet laisse une veuve et huit enfants.

Algérie. — **Mauresque assassinée.** — A Oran, une jeune Mauresque, Ranou-Ben-Hamed, âgée d'une douzaine d'années, dont les parents habitent Misserghin, vient d'être assassinée. Le cadavre de la malheureuse enfant a été trouvé gisant dans un champ d'orge. L'assassin a dû s'acharner sur elle avec férocité, car la tête est horriblement mutilée.

ÉTRANGER

Bohême. — **Explosion dans une mine.** — Dans la mine de Dobihoff, près de Mariaschein, une explosion s'est produite. 8 morts et 6 blessés ont été trouvés. On croit qu'il n'y a plus que 3 ouvriers dans la mine.

Croquis de LEMOT

— Enchanté des élections!... ça a marché admirablement!

— Qu'est-ce que vous êtes? socialiste, ministériel, nationaliste?...

— Non! fabricant de colle de pâte pour les affiches!...

COURRIER MILITAIRE

Avis aux lecteurs

Je rappelle aux lecteurs de la *Croix* que pour recevoir une réponse dans le *Courrier hebdomadaire*, il faut adresser une lettre à M. LA RAMEE, *5, rue Bayard, Paris*, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme, sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites la semaine suivante.

D. Alph., la Vierge (Vendée). — Le dispensé a le droit de se marier. Mais ayant obtenu sa dispense comme « soutien de famille », il ne doit pas oublier les devoirs que lui impose ce titre. — Voir ci-dessus pour les réponses directes.

P. C. A., Ricevaltes. — 1° Oui, quand un soldat est en congé de *plus d'un mois*, il peut voter. — 2° La demande de prolongation de congé s'obtient par la gendarmerie, en passant une visite d'un médecin militaire ou d'un docteur civil au moyen d'une demande motivée au général commandant la subdivision.

Mme M. Pr. L. S., Lauvèze (Landes). — 1° Quand on va aux manœuvres on peut y préparer *Saint-Maixent*. Quand on va dans un bataillon d'artillerie à pied, on y prépare *Versailles*. Chaque *arme* a son Ecole de sous-officiers. — 2° Il faudrait avoir une vraiment mauvaise dentition pour que le major refusât pour ce motif l'engagement. Quelques dents mauvaises n'empêchent pas de faire un soldat. — 3° Les engagements ne seront vraisemblablement pas modifiés si la loi de recrutement change. Quant à la loi de deux ans, ce n'est probablement pas cette année qu'elle sera appliquée. — 4° On écrit au colonel environ trois semaines avant la date d'engagement.

F. B., Montenois (Doubs). — Veuillez lire attentivement l'*Acte en tête du Courrier militaire*. — 1° On ne fait pas rentrer un soldat au *foyer* aisément. Pour passer devant un Conseil de réforme il faut faire la demande *motivée* (par la gendarmerie qui fera une enquête) au général commandant la subdivision. Celui-ci convoquera le soldat s'il le juge nécessaire. — 2° La deuxième question n'est pas de mon ressort: écrire à la rédaction.

J. Lét., Orléans. — Vous aurez tout avantage à vous adresser à la maison d'équipements militaires Bidal, 2, rue de Richelieu, Paris. C'est une maison très sérieuse et très bien vue dans l'armée.

Rondeleux-les-Cagnicourt (P.-de-C.). — Quand deux frères n'ont été ni l'un ni l'autre dispensés, ils peuvent se trouver ensemble sous les drapeaux. Rien ne s'y oppose. — L'ajourné deux fois, pris la troisième, perd sa dispense, par le fait. Malheureusement, le législateur ne s'en est jamais occupé. — Quant au cadet (voir la Loi militaire, p. 53), il ne peut invoquer la dispense article 21 que si l'aîné est *aveugle* ou *impotent*. Ici, la loi est formelle.

J. M. C., et. 1884, 10707. — On ne demande pour faire un maréchal des logis d'artillerie qu'un peu de mathématiques élémentaires. — Pour faire un fourrier, il est bon d'avoir des notions de comptabilité et une belle écriture. — Vous aurez intérêt à vous procurer chez Lavauzelle, 10, rue Dahlia, Paris, le Manuel du grade d'artilleur; se livre vous renseignera.

B. A. B. — Sont convoqués pour une revue d'appel, le *mardi 5 mai, à 8 heures du matin*, les hommes des services auxiliaires, classe 1891. — Au bureau de Recrutement dont vous dépendez.

Répondu directement. — Louis P., 3e compagnie 151e, Verdun. — M., O.-sur-P., par Lembécourt (Meuse). — L. L., Hennont (Nord). — M. l'abbé E. Ferdrup (Vosges). — Léon B., anciens établissements Cail, Dohain (Nord). — Léon B., Châteblanc (Doubs). — M. l'abbé C., Oyonnax (Ain). — J. A. V., Ferlcy (S.-et-M.). Ab. M., av. du R., Abbeville (Somme). — Georges M., 1re compagnie, 109e, Narbonne. — J. L., géom., rue M., Montrouliers (S.-I.). — M. l'abbé de L., à Mondo (Landes). — Jules P. (Berck-Plage). — Victor B., prop. Alais (Gard). — H. L. R., 94, 1re Rte, Orléans. — M. l'abbé O., Lepuix, par Giromagny. — M., Montbouf, par Guer (Morbihan). — X. P., Gesmy (Deux-S